

Modifié le 04/09/23

Rouen Capitale européenne de la culture ?

Et pourquoi pas ! En 2028, aux côtés d'une ville Tchèque, une ville française sera de nouveau à l'honneur et Rouen se porte candidate pour devenir la prochaine Capitale européenne de la culture française !

Qu'est-ce qu'une « Capitale européenne de la culture » ?

Le label des Capitales européennes de la culture met chaque année à l'honneur 2 ou 3 villes désignées par la Commission européenne. Créé en 1985 par Melina Mercouri, alors ministre grecque de la Culture, ce label a pour objectifs de mettre en lumière la richesse et la diversité des cultures européennes, de célébrer les liens culturels unissant les Européens et de favoriser la contribution de la culture au développement des villes. Depuis les origines du programme, plus de 60 villes ont déjà reçu ce titre, dont 4 villes françaises : Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille en 2004 et Marseille en 2013.

Pourquoi Rouen ?

Depuis plusieurs années, le label Capitale européenne de la culture est accordé à des villes résilientes ; des villes qui savent s'appuyer sur leurs faiblesses et sur les crises qu'elles ont traversées pour se fixer des objectifs ambitieux de transformation du territoire sur le long terme, en utilisant la culture comme un levier puissant. Rouen a connu d'importants bouleversements avec les crises successives du modèle industriel de la vallée de la Seine et ses conséquences sociales et environnementales, ou encore le grave incident industriel de septembre 2019. Les collectivités de la vallée de Seine normande souhaitent s'unir autour de cette candidature pour engager une métamorphose du territoire à la hauteur des bouleversements passés, dont la culture peut constituer un levier efficace.

Le projet

Cette année nous sommes entrés dans une nouvelle phase d'élaboration et d'écriture du projet qui

aboutira au dépôt de notre dossier de candidature l'an prochain auprès de l'Union européenne. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'écrire une histoire. Une histoire qui raconte notre territoire avec son identité, sa diversité, son patrimoine, ses paysages, mais aussi son avenir et ce vers quoi nous rêvons de l'amener. Si l'histoire reste encore à écrire, il y sera question de résilience, de transformation sociale et écologique, d'égalité et d'inclusion.

Le territoire

À l'issue de la phase de préfiguration, en fin d'année 2020, un cap important a été franchi avec la définition d'un territoire de candidature large, autour de Rouen et de sa Métropole, le long de la vallée de Seine normande, de Giverny au Havre. La pertinence du territoire est caractérisée par une histoire et une géographie communes à toutes les collectivités qui s'unissent autour d'un avenir commun.